

FICHE D'INSCRIPTION POUR DEMANDE DE

« **CHEQUE DEODAT SPORT** »

Ce chèque a pour objectif de faciliter l'accès à tous les jeunes, aux activités sportives dans les clubs déodatien, en contribuant à l'acquittement de sa licence.

Il permet à chaque mineur demeurant à Saint-Dié-des-Vosges, de bénéficier d'une remise de 20 euros sur l'achat d'une licence, et ce, en vue d'une inscription dans un club de la commune déodatienne.

Les chèques Déodat Sport seront délivrés du :
6 septembre 2025 au 30 décembre 2025

Conditions d'inscription :

- *Résider à Saint-Dié-des-Vosges.*
- *Être âgé de moins de 18 ans.*
- *Se licencier dans un club sportif déodatien.*
- *Être demandeur du « chèque Déodat sport ».*
- *Payer au club le montant de la licence restant dû.*

Partie à remplir par le demandeur

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE DU DOMICILE :

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

TELEPHONE :

NOM DU CLUB D'ACCUEIL :

Partie réservée au service des sports :

DATE D'ENREGISTREMENT :

N° DU « CHEQUE DEODAT SPORT » :

JUSTIFICATIFS :

- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois et livret de Famille**
- **ou carte Cité pass 2025/2026**